

Décès possiblement liés à une surdose d'opioïdes au Nouveau-Brunswick

Résumé de 2016 et Trimestre 1 de 2017

Décès possiblement liés à une surdose d'opioïdes au Nouveau-Brunswick

Données de 2016 et de 2017 (premier trimestre)

Introduction

Le présent rapport de surveillance trimestriel porte sur les décès accidentels causés par une surdose d'opioïdes (y compris le fentanyl). Le bureau du coroner en chef recueille les données et les communique au ministère de la Santé. Le rapport présente aussi des données sur les décès, y compris les décès intentionnels, liés à tous les types de drogues (opioïdes ou autres).

Le nombre de décès qui seraient liés à une surdose d'opioïdes dans un mois donné peut changer avec le temps, car l'attestation de la cause de décès peut entraîner un changement de classification dans certains cas.

Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on interprète les taux d'incidence selon la région ou l'âge, car le faible nombre de cas peut donner des taux instables.

Définitions pertinentes :

- Les opioïdes autres que le fentanyl : les métabolites de la buprénorphine, la codéine, la dihydrocodéine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'hydromorphone (totale, non conjuguée), la mépéridine, la méthadone, la monoacétylmorphine, la morphine (non conjuguée, non conjuguée-RIA), la normépéridine, l'oxycodone, le tapentadol, le tramadol.
- Les opioïdes contenant du fentanyl : le fentanyl, le norfentanyl, l'acétylfentanyl, le 3-méthylfentanyl, le carfentanil, le butyryl fentanyl.
- Les opioïdes : les opioïdes autres que le fentanyl ou les opioïdes liés au fentanyl.
- Les opioïdes ou le fentanyl sur ordonnance : opioïdes ou fentanyl sur ordonnance dont l'ordonnance est au nom de la personne décédée.
- Les opioïdes ou le fentanyl illicite : opioïdes ou fentanyl vendus dans la rue ou opioïdes ou fentanyl sur ordonnance dont l'ordonnance est au nom d'une personne autre que la personne décédée.
- Les mélanges : opioïdes consommés avec une autre substance, notamment de l'alcool, des benzodiazépines ou de la cocaïne.

Résumé des données de 2016

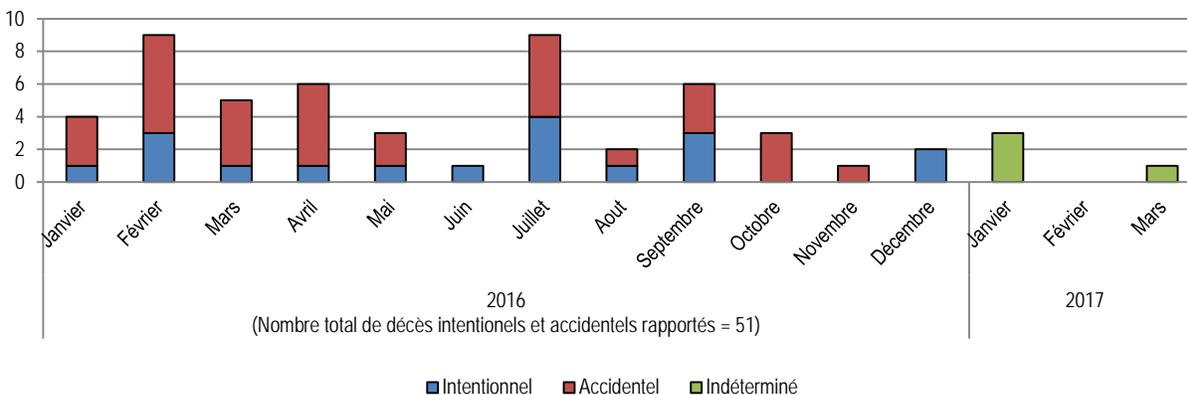
- En 2016, on a recensé 51 décès intentionnels ou accidentels attribuables à une drogue (opioïde ou autre), et 29 (57 %) de ces décès étaient liés aux opioïdes.
- Sur les 29 décès liés aux opioïdes, 23 étaient accidentels, et 3 de ces décès accidentels étaient associés au fentanyl. Le fentanyl n'était associé à aucun des décès intentionnels.
- Voici des données sur les 23 décès liés à une surdose accidentelle d'opioïdes :
 - Quinze victimes étaient des hommes et huit étaient des femmes.
 - Au Nouveau-Brunswick, le taux brut global de mortalité associée à une surdose accidentelle d'opioïdes était de 3 pour 100 000 personnes.

- Environ trois quarts (74 %, n=17) des personnes décédées étaient âgées de 30 à 59 ans, et le nombre de décès le plus élevé était chez les personnes de 40 à 49 ans.
- Environ trois quarts (74 %, n=17) des décès ont été signalés dans les circonscriptions judiciaires de Moncton (n=9) et de Saint John (n=8). Toutefois, le taux de mortalité par surdose accidentelle d'opioïdes le plus élevé était à Campbellton, où les deux décès signalés ont donné un taux de 7,7 décès pour 100 000 personnes.
- Le nombre de décès le plus élevé a été signalé durant le premier trimestre de 2016 (n=11) puis durant le troisième trimestre (n=6).
- Dix décès étaient attribuables à l'utilisation d'opioïdes illicites, neuf étaient attribuables à l'utilisation d'opioïdes sur ordonnance et quatre étaient attribuables à l'utilisation d'opioïdes d'une source indéterminée.
- Parmi les décès par surdose accidentelle d'opioïdes, 13 (60 %) étaient attribuables à des opioïdes consommés avec une autre substance.
- Parmi les trois décès associés au fentanyl, deux victimes étaient des hommes qui utilisaient du fentanyl illicite (un des décès était attribuable à la consommation de fentanyl avec une autre substance) et une victime était une femme qui utilisait du fentanyl sur ordonnance non mélangé à une autre substance.

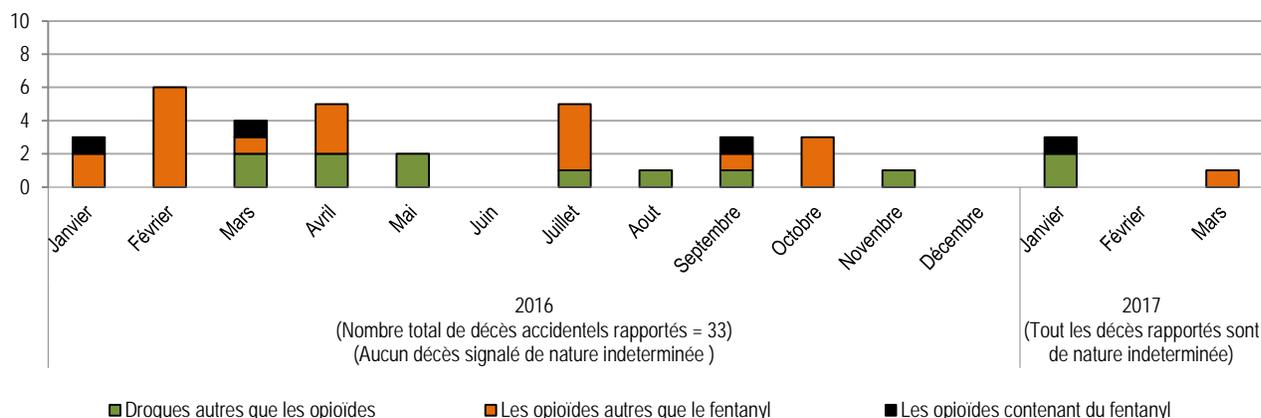
Résumé des données de 2017 (premier trimestre) : données pour la période se terminant à la fin de mars 2017.

- Pour tous les décès signalés jusqu'à maintenant, il n'a pas été possible de déterminer s'ils étaient accidentels ou intentionnels.
- Durant les trois premiers mois de 2017, quatre décès étaient associés à une surdose de drogue (opioïde ou autre), deux de ces décès étaient liés aux opioïdes et un des décès liés aux opioïdes était associé au fentanyl. Les deux décès liés aux opioïdes sont survenus à Moncton.

Graphique 1. Décès par surdose de drogue (opioïde ou autre) **intentionnelle, accidentelle ou de nature indéterminée**, selon le mois de décès, en 2016 et 2017 (premier trimestre), au Nouveau-Brunswick. (Source des données : Bureau du coroner en chef, 2 mai 2017.)



Graphique 2. Décès par surdose de drogue **intentionnelle ou de nature indéterminée**, selon le type de drogue et le mois où sont survenus les décès, pour 2016 et 2017 (premier trimestre), au Nouveau-Brunswick. (Source des données : Bureau du coroner en chef, 2 mai 2017.)



Graphique 3. Répartition selon l'âge des personnes décédées par surdose accidentelle d'opioïdes selon le sexe et la source, Nouveau-Brunswick, 2016.

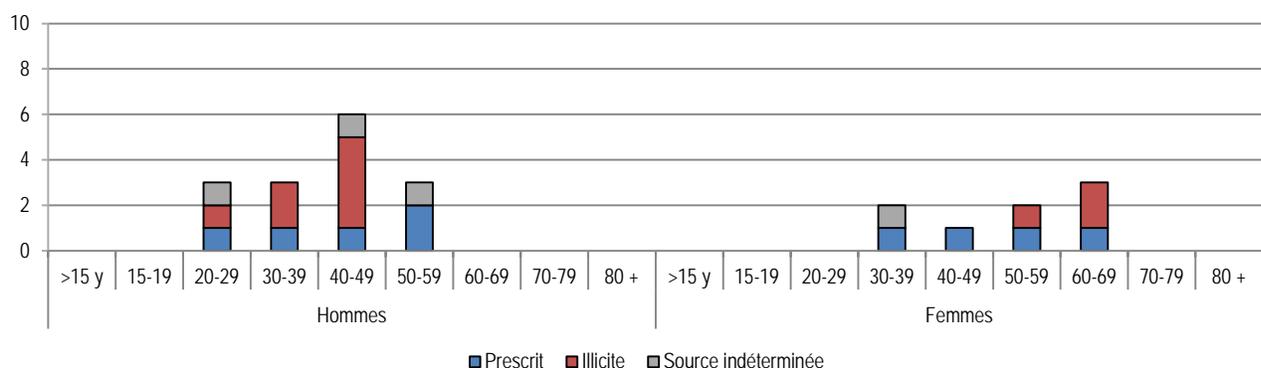


Tableau 1. Taux brut de mortalité associée à une surdose accidentelle d'opioïdes selon la circonscription judiciaire, Nouveau-Brunswick, 2016.

2016			
Circonscription judiciaire	Nombre de décès signalés	Pourcentage des décès par surdose d'opioïdes	Taux pour 100 000 personnes
Bathurst	1	4 %	1,3
Campbellton	2	9 %	7,7
Edmundston	1	4 %	2,1
Fredericton et Woodstock	0	0 %	0,0
Moncton	9	39 %	4,2
Miramichi	2	9 %	4,4
Saint John	8	35 %	4,6
Nouveau-Brunswick	23	100 %	3,1

Source pour le calcul des taux : Direction du contrôle des maladies transmissibles du Bureau du médecin-hygiéniste en chef. Les dénominateurs utilisés étaient les estimations démographiques de 2015 provenant de la Division de la démographie de Statistique Canada; reçues en mars 2016.